



LES PRATIQUES ALTERNATIVES ET LA PROTECTION INTEGREE

2017-2021		
	<p align="center">Protocole de suivi Réseau de parcelles pratiques alternatives</p>	<p align="center">Code essai</p>
<p>Projet :</p>	<p align="center">AESN : AAP Ecophyto AgroLogics</p>	
<p>Nom de la pratique alternative :</p>	<p align="center">Binage maïs</p>	

1) Contexte

Etant semé avec un fort écartement, le maïs est l'une des cultures les mieux adaptées au binage. Si les conditions favorables sont réunies, un passage de bineuse peut remplacer une 2^e intervention chimique permettant ainsi de réduire le recours aux herbicides.

2) Objectifs de l'action :

Comparer 3 stratégies de désherbage sur maïs : tout chimique / tout mécanique (binage) / désherbage mixte (chimique + mécanique)

Suivi de la parcelle les années post-maïs pour voir si l'année d'après le salissement est le même selon la stratégie de désherbage

3) Etat des lieux initial :

- Nom de la parcelle : Porte 3
- Rotation pratiquée : Maïs-Blé-Maïs
- Itinéraire mis en œuvre,
- Rendement habituellement observé,
- Caractérisation pédologique et état structural
- Analyse de terre

4) Modalités (à adapter selon la parcelle suivie) :

(Sur chacune des parcelles, il s'agit de mettre en regard la pratique habituelle et la pratique alternative. Cela peut se réaliser soit à partir d'une parcelle voisine, soit d'une bande témoin. Aucune répétition n'est nécessaire).

L'essai se déroule sur 3 ans :

Année 1 : maïs => binage

